















ETUDE DE CAS N°14:

Un membre de l'ANC cherche des informations sur la façon de faire un enregistrement au CEPRB.

Objectif

Utiliser le Portail Central du CEPRB pour rédiger un dossier concernant une décision relative à l'Article 11

Références:

Le Protocole de Biosécurité

Le module 7 : Enregistrer de Informations Nationales

Scénario:

En utilisant l'information communiquée dans le Rapport d'Analyse des Risques finaux alimentaires en Australie et Nouvelle-Zélande, Application A346 (http://www.foodstandards.gov.au/srcfiles/Application%20A346%20Draft%20IR.pdf) faites une simulation et adressez-la au BCH dans la rubrique "Décisions au titre de l'Article 11".

Décrivez chaque étape dans la préparation de ce fichier, en incluant :

- 1. Les articles du Protocole relatifs à ce fichier ;
- 2. La(les) source(s) des informations complémentaires prises sur le Centre d'échange susceptibles d'être utilisées par vous-même ;
- 3. Toute information complémentaire susceptible d'être demandée.